

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, Code 65
+ Hebdomadaires régionaux de Laval

Entente de partenariat régional en tourisme :

Du nouveau dans le paysage touristique de Laval

Laval, le 8 décembre 2009. – À la suite de la signature de l'entente de partenariat régional en tourisme conclue en mai dernier, la ministre du Tourisme, Nicole Ménard, en compagnie de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et ministre responsable des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, Michelle Courchesne, des députés de Chomedey, Guy Ouellette, de Laval-des-Rapides, Alain Paquet, de Mille-Îles, Francine Charbonneau, et de Vimont, Vincent Auclair, du maire de Laval et président de la Conférence régionale des élus (CRÉ), Gilles Vaillancourt, et de la présidente-directrice générale de Tourisme Laval, Andrée Courteau, ont le plaisir d'annoncer une première contribution financière puisée à même l'entente de partenariat.

Quatre projets bénéficient d'une enveloppe globale de 160 000 \$. Un montant de 50 000 \$ provient directement du ministère du Tourisme et permettra d'évaluer le potentiel de marché des attraits touristiques de la région de Laval, pour le compte de Tourisme Laval.

La contribution financière du ministère du Tourisme permettra d'évaluer le potentiel des attraits touristiques de la région et d'en favoriser la mise en valeur. « Je suis fière d'investir dans la région de Laval pour lui permettre de solidifier son développement économique et touristique et se définir comme une destination de choix », a déclaré la ministre Ménard.

Les partenaires régionaux ont également consenti une aide financière à Maeva Surf de même que deux études pour le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier. La réalisation de ces projets entraînera des investissements totaux de l'ordre de 1 668 560 \$, permettant de développer davantage le potentiel touristique de la région.

« Grâce à cette entente, l'industrie touristique pourra bénéficier d'une croissance récréotouristique lavalloise des plus prospère. L'investissement de notre gouvernement et de ses partenaires contribuera au développement économique de notre région. En favorisant ces projets, Laval deviendra l'un des leaders en développement récréotourisme scientifique et récréatif », a ajouté la ministre Courchesne.

« Je suis très heureux de constater que les partenaires de l'entente ont consenti 160 000 \$ à quatre projets de la région. Ces investissements auront un impact positif sur le développement de notre potentiel touristique », a indiqué le député Ouellette.

« La contribution de la Conférence régionale des élus à cette entente de partenariat régional a pour but de favoriser le développement d'un tourisme durable, notamment en matière de culture scientifique. Les projets que nous avons soutenus peuvent servir de moteur à la croissance de ce secteur et maximiser ainsi l'apport de l'industrie touristique à notre économie régionale », a conclu le maire et président de la CRÉ, Gilles Vaillancourt.

« Levier économique important pour l'industrie récréotouristique de Laval, l'Entente de partenariat régional en Tourisme a suscité le dépôt de projets distinctifs et de qualité, lesquels s'inscrivent parfaitement dans notre vision », a précisé Andrée Courteau de Tourisme Laval.

L'Entente de partenariat régional en tourisme permet de concerter les actions entre les différents intervenants pour ainsi favoriser l'essor économique et touristique de la région de Laval, en plus de poursuivre le développement touristique dans l'ensemble de nos régions.

– 30 –

Source :

Emilie Rouleau
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme
418 528-8063

Renseignements :

Andrée Courteau
Présidente-directrice générale
Tourisme Laval
450 682-5522

Feuillelet d'information

Rappelons qu'en mai 2009 le ministère du Tourisme du Québec, Tourisme Laval, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Conférence régionale des élus de Laval, la ville de Laval et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale signaient une Entente de partenariat régional en tourisme qui s'échelonne sur quatre ans (2009-2012) et qui totalise des fonds de plus d'un million de dollars.

Les entreprises et les organismes touristiques de la région de Laval qui souhaitent développer un nouveau produit touristique dans la région sont invités à soumettre leur projet en déposant une demande d'aide financière dans le cadre de l'entente de partenariat.

Pour en connaître davantage sur ce programme d'aide financière et savoir comment présenter une demande, visitez le www.tourismelaval.com/fr/tourisme-laval/a-propos/programme-developpement-touristique-laval. Les promoteurs ont également accès à d'autres programmes de financement pour bonifier le montage financier de leur projet. Vous pouvez consulter le site du ministère du Tourisme à l'adresse www.bonjourquebec.com/mto/programmes-services pour l'aide financière destinée aux entreprises touristiques.

Objectifs de l'entente de partenariat régional en tourisme pour la région de Laval

- Renforcer le pouvoir attractif des produits touristiques en émergence et de la destination.
- Stimuler l'achalandage touristique dans la région par l'augmentation du nombre de touristes en provenance du Québec et de l'extérieur du Québec.
- Susciter la rétention des visiteurs dans la région de Laval et augmenter les nuitées.
- Augmenter le niveau de qualité de l'offre touristique, la complémentarité et la pérennité des produits, des services, des infrastructures et de la main-d'œuvre.
- Améliorer l'« exportabilité » de l'offre touristique.
- Engendrer des impacts économiques significatifs pour le maintien et la création d'emplois.
- Encourager et promouvoir des pratiques de gestion privilégiant un tourisme durable et responsable.
- Favoriser le développement d'une sensibilité accrue quant à la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de la région de Laval.
- Favoriser les projets soumis par les entreprises souscrivant à la Démarche Qualité Tourisme et promouvoir les initiatives visant l'atteinte de normes de qualité dans leur secteur d'intervention respectif.

Feuillet d'informations (suite)

Contribution financière pour chacun des projets dans le cadre de l'Entente de partenariat régional

Projets	Coût du projet	Aide accordée par les partenaires
Laval reçoit (étude de marché des attraits lavallois)	110 000 \$	50 000 \$
Maeva Surf – construction d'une vague de surf artificielle	1 484 000 \$	50 000 \$
Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (études achalandage et revenus)	26 660 \$	21 480 \$
Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (étude de projection financière)	47 900 \$	38 520 \$

**Rappelons que l'aide financière provient de l'Entente de partenariat
régional en tourisme de la région de Laval :**

Ministère du Tourisme	300 000 \$
Tourisme Laval	300 000 \$
CRÉ de Laval	150 000 \$
Ville de Laval	200 000 \$
Emploi-Québec	<u>100 000 \$</u>
TOTAL :	<u>1 050 000 \$</u>